

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les mesures prises dans les EHPAD du CH La Ciotat et l'Ehpad de Cassis en période de Covid-19

Dans le cadre du plan blanc, déclenché le 15 mars suite à la pandémie de Covid-19, le Centre Hospitalier a mis en place les principales mesures (liste non exhaustive), prises afin de protéger au mieux les Résidents de ses EHPAD et ses personnels.

❖ Des organisations bien ficelées : ZERO cas de covid-19 à ce jour

Depuis le début de la pandémie, de **nombreuses mesures de sécurisation** ont été mises en place dans les 3 EHPAD (Le Rayon de Soleil, Lou Cigalou, La Soubeyrane) **en adéquation avec les consignes nationales** :

- Suspension des visites sauf situation exceptionnelle à la discrétion du médecin coordonnateur de l'EHPAD et sur accord de la direction
- Confinement des Résidents en chambre
- Prise des repas en chambre ou en salle à manger avec le respect de la distanciation sociale (un Résident par table)
- Suivi médical rigoureux grâce à la collaboration des personnels médicaux du CH et des EHPAD
- Application de gel hydro-alcoolique sur les mains des Résidents, selon les recommandations en matière d'hygiène de sécurité

Les personnels doivent respecter des circuits bien définis :

- Création de zones délimitées Covid pour faire face à une éventuelle contagion au sein de nos murs
- Mise en place de digicodes afin de sécuriser l'accès aux EHPAD
- Décartonnage de toutes les commandes à l'extérieur de l'établissement
- Déshabillage en dehors des locaux Résidents (interdiction de porter une tenue civile au sein de l'EHPAD)
- Respect des précautions barrières (distanciation sociale, port du masque, gel hydro-alcoolique, réorganisation des relèves...)

Grâce à ces mesures, et surtout à la mobilisation, au professionnalisme et à l'engagement de l'ensemble de nos équipes médicales, soignantes, administratives, techniques et logistiques, le Centre Hospitalier de La Ciotat et l'Ehpad de Cassis sont fiers d'annoncer à ce jour ZERO CAS DE COVID-19 dans les trois EHPAD !

❖ En période de confinement, une lutte constante face au sentiment de solitude

Afin de pallier la solitude due à ce contexte sanitaire exceptionnel, les équipes se sont mobilisées auprès des Résidents pour leur permettre de garder une qualité de vie agréable et de les soutenir au maximum.

Grâce à un temps d'ergothérapeute, les Résidents du Rayon de Soleil et du Cigalou peuvent également profiter d'un **parcours de santé sur-mesure et ludique** qui a été très apprécié avec ce beau temps. **Animatrices, psychologues et coiffeuse** (cette dernière uniquement sur le Rayon de soleil et Le Cigalou) sont également présents pour contribuer au bien-être de tous.

Bien que les intervenants extérieurs ne puissent plus venir dans les EHPAD, le budget dédié aux animations a été revu à la hausse pour permettre **l'achat de diverses fournitures** (matériels à dessin, nécessaires à couture...) **et de « douceurs » pour faciliter cette période.**

Pour maintenir le contact avec les familles, **des appels en visio** peuvent être passés et **une ligne dédiée** a été mise en place sur chaque EHPAD. **Des photographies** sont aussi régulièrement envoyées, ainsi qu'une **lettre d'information** permettant de garder un lien fort avec les familles afin de les rassurer.

❖ Vers une réouverture des visites des familles bien encadrée

Suite aux annonces gouvernementales concernant les EHPAD, nos établissements ont mis en place des modalités spécifiques pour permettre aux familles, proches et tuteurs, de rendre visite aux Résidents.

Pour satisfaire aux exigences de sécurité requises, ces modalités de visite seront strictement encadrées par un protocole et une charte dédiée qui reprendront notamment les conditions suivantes :

- Les visites sont limitées à **deux personnes asymptomatiques** (les mineurs ne sont pas autorisés).
- Les visiteurs s'engagent à **respecter la charte de bonne conduite**
- **La direction se réserve le droit d'interrompre la visite à tout moment** notamment si elle juge que les conditions de sécurité ne sont pas assurées ou si la rencontre est contraire au bien-être du Résident.

Les visites ont déjà pu reprendre à l'EHPAD de Cassis (depuis le 20 avril dernier) et peuvent être programmées à compter du 4 mai pour le Rayon de Soleil et le Cigalou.

Au vu du nombre élevé de Résidents et du nombre de créneaux horaires disponibles, **les visites prioritaires seront celles sollicitées par le Résident ou celles jugées indispensables par l'équipe pluridisciplinaire en raison de l'état de santé du Résident. Le respect des modalités de visite et des conditions d'accès est indispensable au maintien de la visite.**

En cette période critique, toutes ces dispositions ont pour objectif de garantir la sécurité et le bien-être de nos Résidents tout en maintenant les liens familiaux et affectifs.



CONTACT PRESSE :

Brigitte LUBRANO

Directrice Adjointe

06 81 34 29 74

Perrine BERTINIER

Chargée de Communication

04 42 08 77 08